

# AVIS DU CSEM N°35 – JEUDI 22 JUIN 2017

## Avis du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) relatif aux orientations et thèmes prioritaires pour la formation en cours de carrière (I.F.C. 2018–2019) à l'attention du Service général du pilotage du système éducatif.

Le CSEM observe très positivement qu'un certain nombre de ses propositions ont été prises en compte néanmoins, d'autres demandes ne sont pas encore rencontrées.

### 1. Pérennisation

- Dans le cadre des opérations « Ouvrir mon quotidien », « Ouvrir mon quotidien numérique » et « Journalistes en classe », le Centre d'Autoformation et de Formation continuée (CAF), le Centre Audiovisuel de Liège (CAVL) et Média-Animation - en collaboration avec le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), les Journaux Francophones de Belgique (JFB, aujourd'hui Lapresse.be) et l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) organisent chaque année une journée de formation à la presse d'information pour les enseignants du fondamental et du secondaire. Le CSEM souhaitait que ces journées de formation soient reconnues par l'IFC. Cela a été le cas pour la formation « Rallye des médias » organisée en 2016. Le Conseil souhaite que cette mesure soit pérenne.

### 2. Demandes non rencontrées jusqu'à présent

- Comme le CSEM l'avait constaté dans ses avis n°16 du 7 mai 2013, n°26 du 18 juin 2014 et n°28 du 17 juin 2015 les publics de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ne sont pas toujours dissociés et l'offre de formation pour le fondamental est insuffisante. A ce titre, il insiste encore pour que les enseignants du fondamental soient mieux et plus directement informés des offres en la matière et que celles-ci veillent à prendre davantage en compte les besoins spécifiques de ce niveau d'enseignement, notamment en matière de transversalité.
- Dans ses avis précédents, le CSEM proposait :
  - de dissocier les formations à l'analyse des médias des formations à la production médiatique pour les deux niveaux d'enseignement. Il n'est pas possible d'approfondir correctement ces deux compétences en une formation de deux jours ;
  - de renforcer l'offre de formations à la production notamment autour de la mise en œuvre d'un projet de création médiatique (y compris la WebTV, le webdoc, le blog...) et insiste pour que la taille des groupes soit limitée dans le cadre des formations consacrées à cette production ;
  - de mieux identifier les prérequis nécessaires à la formation à la production afin d'améliorer la cohérence de ces apprentissages par la constitution de groupes homogènes.

Le CSEM maintient ces demandes et regrette qu'elles n'aient pas encore été prises en compte.

- Le CSEM estime nécessaire de renforcer les formations dont la thématique est liée au traitement de l'information pour une lecture critique et une prise de recul. Particulièrement face aux théories du complot, aux rumeurs, aux fausses informations (fake news), aux formes contemporaines de propagande, aux engouements subits de toutes sortes ainsi qu'à la liberté d'expression. Sans en faire une condition à toute formation en éducation aux médias.
- Dans la mise en œuvre des nouveaux référentiels de compétences des cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, le CSEM souhaite que l'IFC propose des formations qui croisent éducation aux médias et philosophie et citoyenneté.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 413 35 08

[www.csem.be](http://www.csem.be)

[contact@csem.be](mailto:contact@csem.be)

